

## La réforme médicale

Ces constats ont rendu nécessaire une réforme qui dote la Faculté de Médecine marocaine en général et plus particulièrement les nouvelles facultés de plus de moyens pédagogiques, scientifiques, humains, matériels et structurels susceptibles de lui permettre de mieux répondre aux attentes de la société tout en s'intégrant aux réalités nationales.

***L'objectif essentiel de cette réforme est d'adapter le profil du médecin généraliste aux besoins du pays, c'est-à-dire un médecin capable de gérer les soins de santé primaire, orienté vers le contexte familial et communautaire, et qui a une aptitude spécifique à résoudre les problèmes avec une approche globale coordonnée et intégrée, centrée sur le patient et non sur la maladie.***

Cette réforme globale et profonde des études médicales a passé par l'amélioration de la gestion pédagogique, les performances et l'efficacité pour :

- Réaffirmer les principes essentiels qui sous-tendent la vision des missions dévolues à l'université marocaine, à savoir assurer ***une formation de qualité et contribuer au développement national par une recherche répondant aux besoins du pays.***
- ***Rendre à terme, plus lisibles les offres de formation,*** en adoptant progressivement des niveaux et des appellations universelles pour les diplômes.
- ***Permettre d'accroître la crédibilité des diplômes délivrés*** par les Facultés de Médecine et de Pharmacie Marocaines et faciliter ainsi la mobilité des étudiants.

D'autre part, elle permet un meilleur épanouissement de l'étudiant, et ce aussi bien :

- ***Sur le plan du choix de son parcours de formation,*** puisque l'orientation ne serait plus imposée, mais plutôt progressive et choisie par l'étudiant en concertation avec ses enseignants tuteurs, et en pleine connaissance des parcours de formation qui lui sont proposés. En plus l'orientation, notamment vers la médecine générale, doit être dictée par le choix et non par l'échec.
- ***Sur le plan de l'accomplissement de son travail universitaire,*** puisque la réduction du temps prévu en enseignement *présentiel* favoriserait une plus grande implication de l'étudiant dans sa formation en augmentant la part de son travail personnel et l'utilisation des ressources mises à sa disposition (Documentation, Internet, TIC,...)

Les principes retenus pour l'élaboration des offres de formation et la gestion des parcours des étudiants, devraient se traduire par un plus grand dynamisme et une plus grande efficacité de notre système de formation médicale en permettant notamment :

- ***Un travail pédagogique plus collectif :*** une Licence, un Master ou un Doctorat, c'est d'abord une équipe pédagogique qui définit et assume la diversité des parcours offerts aux étudiants ;

- **Un accompagnement plus actif des étudiants** : un parcours et une spécialisation progressive nécessitent des opportunités de réorientation. A l'intérieur de chaque domaine, seront proposés à l'étudiant des parcours types pouvant mener vers des spécialités ou options particulières.

Une Commission Nationale s'est réunie régulièrement depuis 2004 pour adopter une architecture globale de cette réforme, en laissant le soin à chaque université, et ce dans le cadre de l'autonomie pédagogique, d'organiser le contenu de la formation. La réforme a été validée et lancée avec la rentrée universitaire 2015-2016.

**Dans cette réforme, il a été décidé de jeter des passerelles entre le système de formation professionnelle et le système de l'enseignement supérieur.** L'absence de communication et de synergie entre les deux départements n'aide pas au développement du pays.

Enfin, une bonne gouvernance académique passe nécessairement par **une bonne politique linguistique préparant les apprenants à répondre aux exigences de la globalisation.** S'il est indiscutable que les langues nationales doivent être respectées, il est nécessaire de faire le bon choix des langues étrangères à développer et à promouvoir. Dans cette réforme, l'anglais a été reconsidéré dans les cursus de l'enseignement, depuis l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur.

Des modules d'ouverture ont été introduits comme les techniques de communication, la sociologie...

**La FMPM a fait de grands pas en anticipant sur de nombreux points discutés dans la réforme:**

- Elle a réalisé **la révision de l'ensemble des programmes pédagogiques** avec élaboration de nouveaux objectifs pédagogiques, de plan de cours et de supports de formation, accessibles à tous les étudiants sur le site de la faculté et mise en application; avec le descriptif détaillé uniformisé des modules enseignés.
- Elle a permis aux enseignants chercheurs de participer à **l'acquisition des ouvrages pédagogiques** choisis par les enseignants de chaque département et à disposer, grâce à l'appui de l'UCA, d'un accès à distance sécurisé, à différents moteurs de recherche et périodiques ;
- Elle a instauré le **démarrage du processus de démarche qualité** au niveau des services des Cours et Examens, des Etudiants et de la Scolarité et au niveau du service informatique ;
- Elle a instauré, avec l'appui de l'UCA et la Commission Communication, **un programme régulier de formation des enseignants** aux nouvelles techniques d'enseignement par les outils informatiques ;
- Elle a mis à la disposition des étudiants et des doctorants **un nouvel espace de consultation informatique;**

- Elle a permis **le renforcement de la mise en place de formations diplômantes de qualité** ;
- Elle a développé son **ouverture sur le milieu socio-économique**.

**La formation de médecins généralistes** mérite une attention particulière de la part de la faculté. Il sera nécessaire d'œuvrer à coordonner les différents programmes d'enseignement et d'ajuster leur contenu afin de répondre au mieux aux besoins du médecin généraliste marocain. La participation active du **Conseil des Etudiants**, de la Commission de Formation Continue et des médecins généralistes, devient une nécessité. **L'objectif final est de s'acheminer progressivement vers l'instauration du concept de Médecine de Famille.**

**La formation des médecins spécialistes** doit se développer régulièrement pour améliorer les indicateurs sanitaires de notre pays et atteindre les objectifs de développement du millénaire. La formation théorique devra faire le meilleur usage des nouvelles technologies pour la formation à distance. La formation pratique devra se faire dans les services complémentaires pour la spécialité choisie. Des partenariats doivent être trouvés pour permettre des formations dans des structures sanitaires nationales ou internationales, dans des domaines de pointe.

Notre commission pédagogique travaille sur un projet de **cahier de normes pédagogiques** avec comme objectif stratégique de passer progressivement de **l'approche par objectifs** à l'approche **d'apprentissage par compétences** en fonction de l'acquisition de différents moyens nous permettant ce passage. Les grandes lignes de ce projet sont :

- **Améliorer le programme et l'alléger**
- **Introduire de nouveaux modules et de nouvelles matières** : éthique médicale, méthodologie de la recherche, TICE et informatique médicale, **étude des langues (anglais médical et français)**, secourisme, gériatrie, médecine de famille, déontologie, sociologie)
- **Intégrer et harmoniser les modules de façon cohérente**
- **Maintenir et augmenter le taux des travaux dirigés et pratiques** : pertinents pour le développement des compétences
- **Valoriser la médecine en 1<sup>ère</sup> ligne**
- **Centrer la formation sur l'étudiant** en utilisant des méthodes pédagogiques d'animation de groupe
- **Renforcer l'encadrement des étudiants en stage hospitalier**
- Mettre à la disposition des étudiants **les objectifs d'apprentissage** au niveau de l'enseignement à la faculté et au niveau du stage.
- **S'arranger pour réunir le maximum de lits pour la formation lors du stage hospitalier**

- **Penser à étendre le terrain de stage aux structures de santé publique** après accréditation avec présence d'un tuteur qui pourrait être un médecin de santé publique ou un praticien hospitalier.
- **Dynamiser et clarifier le rôle des départements**



